



Association du
Lac Mékinac

Procès-verbal de la rencontre du comité exécutif de l'Association des riverains du lac Mékinac Inc. , tenue le dimanche 12 avril 2015 à 10h00 chez Christian Murphy, Lac Mékinac.

Étaient présents :

Laimonis Gaelis, Claude Paris, Christian Murphy, Serge Rouleau, Denise Allaire-Malouin, Gaston Malo.

1. Ouverture de la réunion par Christian Murphy.

La rencontre a pour but de discuter de l'avenir de l'association. Selon le sondage de 2014, une seule personne s'est montrée intéressée par le conseil d'administration. Les gens trouvent l'association importante mais ne participent pas.

Comme il n'y a pas de controverse au Lac, l'association a un rôle moins visible. Nous n'avons pas eu de campagne de financement en 2014 et nous n'en aurons pas en 2015. Nous avons actuellement des fonds suffisants puisque nous n'avons pas d'activités.

2. Assemblée générale

Avant de décider quoi que soit au sujet de l'association, une assemblée générale sera convoquée dimanche le 17 mai 2015, 10h, à la salle de l'Age d'Or. Claude réservera la salle. Les membres seront convoqués par courriel pour ceux qui ont laissé leur adresse courriel et les autres par la poste. Dans la convocation, il sera expliqué à tous l'importance de l'assemblée générale pour l'association et les choix que nous avons concernant celle-ci :

- garder l'association en action
- la mettre en dormance
- la dissoudre

3 personnes ont signifié leur intention de continuer : Serge Rouleau, Denise Malouin et Laimonis Gaelis..

S'il y a un nouveau conseil d'administration, il y aura vote pour changer le nombre d'administrateurs et fixer la cotisation 2016.

Auront droit de votes les membres qui ont payé leur cotisation en 2012, 2013.

3. Ordre du jour de l'assemblée générale

Nous préparons l'ordre du jour de l'assemblée générale

- Ouverture de l'assemblée
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2013

- Présentation de la situation de l'association et options : statu quo, dormance, dissolution
- Élections
- Règlements à adopter si nécessaire
- cotisation à décider pour 2016 si nécessaire
- Conclusion

4. Mis-Mek

Serge a assisté à l'assemblée du Mis-Mek. Il donne les informations concernant les tarifs pour la mise à l'eau des embarcations.

5. Ensemencement du Lac

Les membres ont résolu à la majorité de verser la cotisation de 500\$ pour l'ensemencement de la ouananiche pour 2014. Cette cotisation promise n'a pas été versée.

6. Structure de l'Association au début du lac

Le Mis-Mek demande à l'association de rafraîchir la structure au début du lac. Serge s'engage à le faire. Une pancarte annonçant l'assemblée générale y sera placée.

7. Levée de l'assemblée à 11h50.

Denise Allaire-Malouin